



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, lundi 18 décembre 2017

Lancement des appels à projets « prévention » 2018 FIPDR – MILDECA/ARS – DEAL

Les services de l'État s'associent dans une démarche coordonnée pour le lancement des appels à projets 2018 dans le secteur de la prévention.

Les services de la préfecture (Cabinet, Secrétariat Général Adjoint), de la DEAL (Sécurité Routière) et de l'ARS (Service Prévention) ont décidé de proposer aux porteurs de projets du territoire, trois appels à projets selon un calendrier commun :

- Appel à projet « Prévention de la délinquance et de la radicalisation » du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPDR) ;
- Appel à projet « Lutte contre les addictions » de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) et de l'ARS ;
- Appel à projet « Sécurité Routière » de la DEAL.

Du 1^{er} janvier au 28 février 2018, l'ensemble des porteurs de projets pourront déposer leurs dossiers de demande de subvention selon les principes fixés dans les cahiers des charges des appels à projets.

Une réunion d'information aux porteurs de projets intéressés sera proposée le **mercredi 10 janvier 2018 à 14h30 à l'Hémicycle du Conseil départemental**. À cette occasion, les trois appels à projets seront présentés par les services et les porteurs de projet pourront obtenir toutes les précisions utiles.

L'enjeu de cette démarche est de simplifier l'accès aux fonds publics mobilisés en faveur de la prévention et d'offrir une meilleure lisibilité aux porteurs de projets du territoire. Une coordination des enveloppes entre services sera également mise en place pour offrir un financement optimisé aux porteurs. Cette démarche doit permettre d'améliorer le financement des politiques publiques conduites en matière de prévention de la délinquance, de la radicalisation, des addictions pour la sécurité routière.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- **Pour l'appel à projet « Prévention de la délinquance et de la radicalisation » FIPDR :**
 - Tel : 02 69 63 54 79
 - Courriel : leila.costagliola@mayotte.pref.gouv.fr
- **Pour l'appel à projet « Lutte contre les addictions » MILDECA-ARS :**
 - Tel : 02 69 63 51 07 ou au 02 69 63 87 27
 - Courriel : brian.tourre@mayotte.pref.gouv.fr ou julien.thiria@ars.sante.fr
- **Pour l'appel à projet « Sécurité Routière » DEAL :**
 - Tel : 02 69 61 12 54
 - Courriel : ibrahim.salim@developpement-durable.gouv.fr

L'ensemble des informations relatives aux cahiers des charges des appels à projets est en ligne sur le site internet de la préfecture sur : <http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets>

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976